



53^{ème} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentation permanent du Luxembourg

20 juin 2023

Monsieur le Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Nous saluons les nombreux exemples positifs et constructifs que vous avez énumérés. Mon propre pays coopère pleinement avec les organes conventionnels et les procédures spéciales de ce Conseil. Or, la réalisation progressive de nos obligations à tous, en matière de droits humains est tributaire de notre bonne foi et de notre volonté politique.

Ainsi, nous espérons que les autorités **syriennes** coopéreront avec la future Institution indépendante sur les personnes disparues en République arabe syrienne, et soulignons sa nature humanitaire : cette Institution vise à alléger les souffrances de centaines de milliers de familles syriennes. Nous espérons que le **Belarus**, le **Burundi**, la **Corée du Nord**, l'**Érythrée**, la **Fédération de Russie**, l'**Iran** et les autorités de fait au **Myanmar** coopèrent avec les rapporteurs spéciaux respectifs. Nous aimerions voir une coopération avec tous les mécanismes d'enquête, notamment de la part d'**Israël** avec la Commission d'enquête sur le TPO et de la part de l'**Éthiopie** avec la Commission internationale des experts. Enfin, nous encourageons la **Chine** et l'**Inde** à permettre l'établissement d'un Bureau du Haut-Commissaire et l'**Ouganda** à ne pas fermer celui sur son territoire.

Monsieur Türk,

Nous partageons votre profonde préoccupation devant les représailles contre celles et ceux qui coopèrent avec l'ONU. Comment faire comprendre aux gouvernements responsables que les défenseur-e-s des droits humains sont leurs meilleur-e-s allié-e-s pour réaliser leurs obligations internationales ?

Je vous remercie de votre attention.